



De l'état civil au registre électoral Sommaire de la présentation

- L'unicité de l'individu affirmée par l'état civil
- Contexte de l'état civil en Afrique
- Le sursaut avec le programme APAI-CRVS
- Conditions de refondation de l'état civil
- Composantes du processus de refondation
- Vers l'informatisation totale et raisonnée
- Les bénéficiaires d'un système EC fiable
- L'articulation état civil Registre électoral



L'unicité de l'individu affirmée par l'état civil

Le droit à une identité découle de l'acte de naissance

- l'état civil détermine la capacité légale des individus à agir
- Il couvre la situation matrimoniale et la filiation qui créent des droits et devoirs spécifiques

La citoyenneté et l'identification dès la naissance

- la Convention des droits de l'enfant fait de la nationalité une partie intégrante de l'identité
- Le nom, élément fondateur de l'identification personnelle suppose qu'il soit consigné comme élément indissociable de l'acte de naissance

3



Contexte de l'état civil en Afrique

Une situation alarmante

- Fin années 2000, état civil non opérationnel dans 50 pays sur 54
- Des initiatives isolées et parcellaires, sans résultats
- Volonté d'agir des institutions panafricaines
- Adoption en 2010 du programme « APAI-CRVS » par l'ensemble des États



Le sursaut avec le programme APAI-CRVS

Principes directeurs APAI-CRVS:

- Promouvoir l'appropriation et la prise en main par le pays,
- Promouvoir la coordination et l'intégration entre les services compétents en incluant les bureaux statistiques,
- Promouvoir des approches systémiques avec approche globalisante et informatisée,
- Mettre en place une politique de sensibilisation,
- Renforcer les capacités des institutions nationales qui coordonnent le travail d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement de statistiques de l'état civil,
- Promouvoir des partenariats aux niveaux national et régional

5



Conditions de refondation de l'état civil avec le programme APAI-CRVS

Procéder à l'évaluation globale et élaborer un plan national CRVS

- 1) Gouvernement sollicite le groupe régional APAI-CRVS
- 2) Pré évaluation avec le groupe régional
- 3) Conduite de l'évaluation normalisée
- 4) Élaboration du plan stratégique national CRVS

Activités avec agenda pour procéder à une évaluation globale et pour le développement d'un plan CRVS					
Phase préparatoire	Qui ?	Num. Jour	Observations		
Identification d'un Conseiller Sénior (CS) et d'un Consultant National (CN)	Groupe d'examen Stratégique, Service de l'état civil (SEC) et Groupe de travail technique (GTT)		Rédaction des Termes de Référence (TdR)		
Obtention du budget pour l'évaluation et le planning	SEC et GTT				
Constitution des équipes spécialisées	SEC et GTT		Chaque équipe projet devrait comprendre 4 à 5 membres		
Identification du Consultant National	SEC et GTT		Le Groupe Régional de haut niveau peut partager les TdR		
Identification d'un spécialiste budgétaire et financier (embauche pour 10 à 15 jours)	SEC et GTT		Le facilitateur rejoindra le projet au 80 ^è jour depuis départ à Jour 0		
Établissement du contrat du Consultant National (CN)	Gouv. et PTF				
Établissement du contrat du Consultant Senior international ONU (CS)	Gouv. et PTF	0			
Supports et documents système CRVS sont envoyés au CS qui les étudie	SEC et GTT	<u>1-6</u>	RECEF		

Conduite de l'Évaluation	Qui ?	Num. iour	Observations	
Le CS en visite terrain et réunions avec les acteurs clé et le CN pour se familiariser avec la situation		<mark>8-12</mark>	CS arrive le 7 ^è jour. CS et CN rencontrent le GTT et adaptent les outils aux réalités locales. + Quelques visites de terrain	
Réunion de lancement pour marquer le début du processus d'évaluation CRVS	SEC et GTT	<mark>13</mark>	Pour améliorer la visibilité (actions de communication à prévoir)	
Formation ciblée des membres des équipes de travail techniques (ETT)	CS, CN	<mark>14-17</mark>		
Sessions spéciales avec chacune des équipes de travail dans leur domaine respectif	CS, CN et GTT	<mark>18-20</mark>	CS et CN travaillent sur un plan de travail très précis de l'évaluation	
Les ETT conduisent l'évaluation en utilisant les outils, collationnent l'information à partir des formulaires fournis	Les ETT, CN et CS	<mark>21-</mark> <mark>81</mark>	CS part au 24 ^è jour mais reste en contact CN pour fournir du conseil en temps que de besoin (mail, tel, Skype). CS et CN préparent le Rapport d'Évaluation.	
Développement du Plan d'Action National				
Réunion des chefs d'équipe et du rapporteur de chaque équipe technique, sélection des membres du GTT et de quelques spécialistes de la planification pour rédiger le plan d'action de refondation CRVS sur recommandations Éval	Les ETT, le CS, le CN, le GTT + groupe experts du Gouv.	87-93	CS arrive au 86 ^è jour Le Facilitateur soutient le processus avec le support technique de CS et CN	
Dissémination de l'évaluation et plan		<mark>94</mark>	Départ du CS au 95 ^è jour	



Composantes du processus de refondation de l'état civil

- L'enregistrement des faits d'état civil s'effectue au niveau local, dans des structures de proximité;
- L'individu doit être au centre du système. Tous les faits d'état civil le concernant doivent être enregistrés et liés à son identifiant ;
- L'état civil est mis en œuvre en mairie ou dans des points service, centres d'accueil du citoyen ;
- Les responsabilités des officiers locaux de l'état civil et des agents doivent être clairement définies dans la loi ;
- Le plan national de l'état civil doit prévoir les formations, initiale et continue ;
- L'efficacité de l'état civil local doit être maintenue par la surveillance, l'éducation, les programmes d'incitation pour la population et les officiers locaux et l'application de sanctions en cas de violations;



Composantes du processus de refondation de l'état civil (suite)

- Le plaidoyer pour l'état civil sera soutenu par la Présidence du pays ;
- Les financements seront garantis, pérennes et suffisants;
- Les actes d'état civil étant des documents officiels ayant une valeur légale, leur sauvegarde permanente sera garantie;
- Une loi spécifique état civil sera promulguée, en conformité avec les principes internationaux ;
- Les données seront collectées pour permettre l'établissement de statistiques selon le lieu de résidence habituelle et selon le lieu de l'événement;
- La coordination interservices est la clé du succès (intérieur, santé, justice, affaires étrangères, budget, plan, communication);
- Les données et les processus doivent être revisités dans le sens de la simplicité et de la proximité de l'utilisateur, dans un contexte d'informatisation globale.

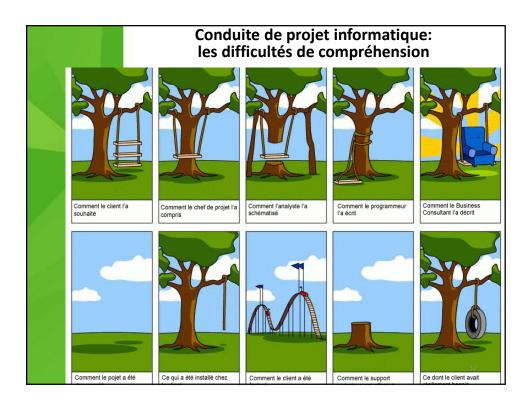


Préalables à l'informatisation

Mise en place d'un cadre légal adapté

Mise en place d'une organisation et d'un système de gestion

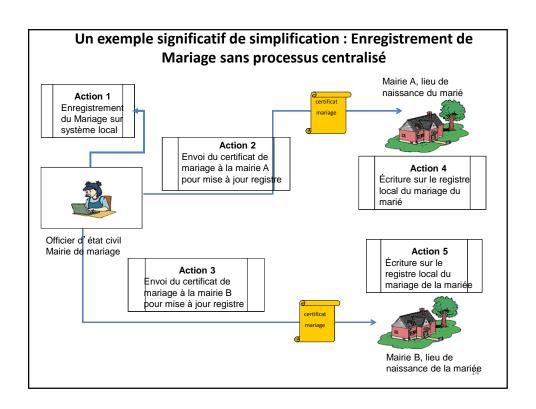
- Mettre en place une structure organisationnelle centrale;
- Mettre en place une gestion intégrée et coordonnée ;
- Évaluer la complétude des enregistrements des faits ;
- Prendre des mesures pour améliorer le système de gestion de l'enregistrement ;
- Améliorer la formation, la communication et l'information du public

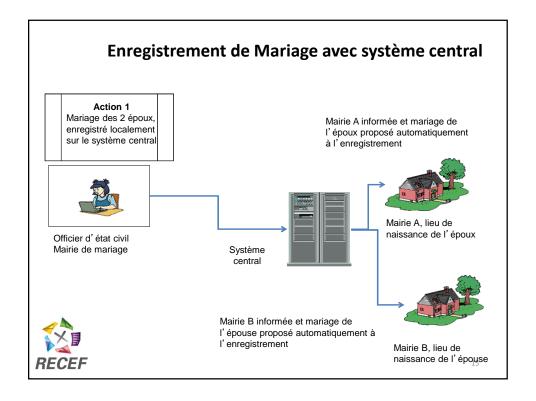




Les avantages de l'informatisation

- **Simplification** = > les transmissions automatisées réduisent les tâches + impression automatique certificats
- Accessibilité => le service se déplace vers le citoyen (technologies mobiles) et étend ses horaires
- Numérotation et indexation automatisées : recherches simplifiées
- Codification automatisée des causes de décès
- Accès direct aux données et aux documents probatoires numérisés
- Protection des données => accès par habilitations







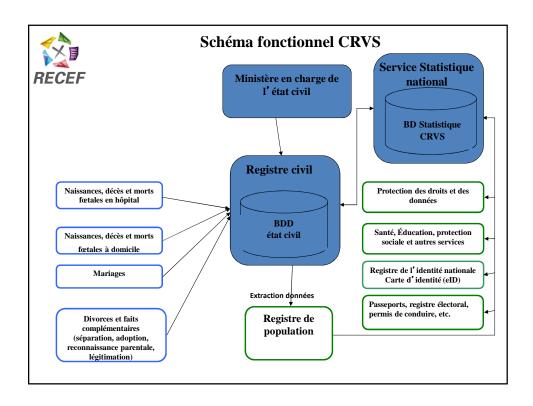
Exemples d'amélioration de l'accessibilité du service par l'informatique

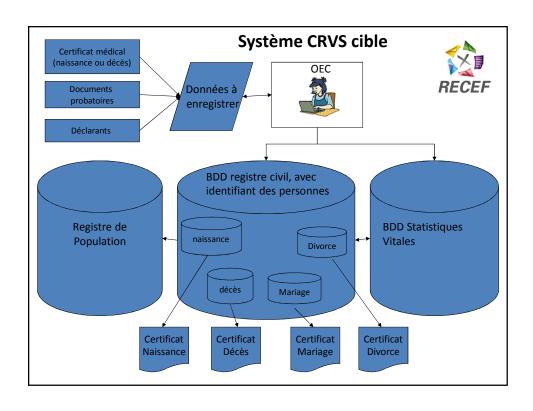


Au Sénégal, des chefs de village ont été mandatés par l'État pour enregistrer les naissances. Une solution avec terminal de téléphonie mobile et applet Java a été mise en œuvre.



Au Bangladesh, la communauté des travailleurs sociaux est impliquée dans l'enregistrement des naissances, avec des outils télécom mobiles et le recours à un identifiant unique de naissance.



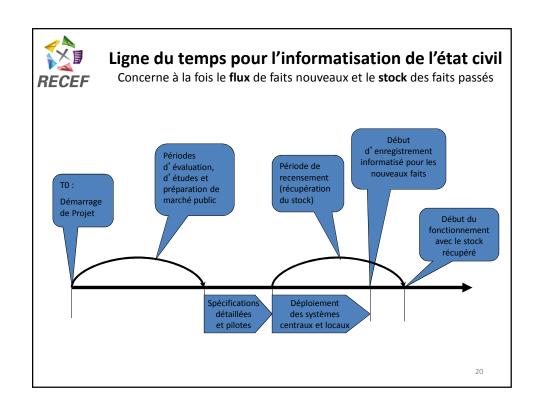


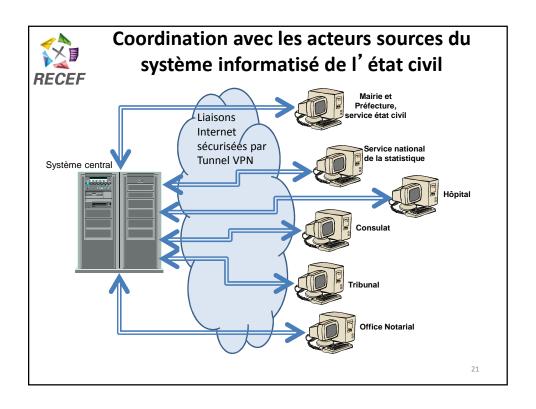


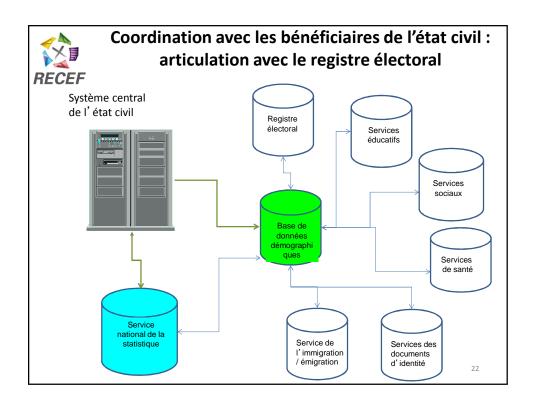
Vers l'informatisation, totale et raisonnée

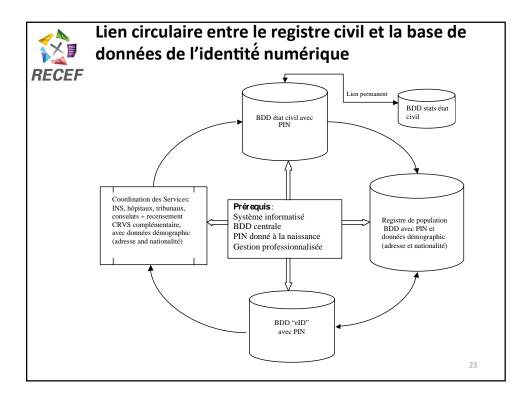
Principaux points présidant au choix de l'informatisation

- définition des objectifs et des buts de l'informatisation;
- définition de l'étendue des systèmes d'enregistrement et des statistiques des faits d'état civil;
- définition de la typologie de la clé unique à utiliser pour l'enregistrement;
- mise en place de l'organisme chargé de l'informatisation ;
- choix de la stratégie globale d'élaboration des systèmes et de leur fonctionnement, intégrant la protection des données;
- choix d'une stratégie de conversion ou d'initialisation des données;
- appels d'offres international;
- acquisition et configuration des matériels et logiciels ;
- fonctionnement, évolution et maintenance des systèmes











Biométrie, état civil et identité

- Les données de l'état civil sont fixées par l'ONU sans biométrie
- L'état civil informatisé peut alimenter un registre de population qui ajoutera des données biométriques, en respectant la protection des données



Merci pour votre attention et votre patience